REPUBLIQUE FRANÇAISE
1ERE CIRCONSCRIPTION DU VAL D'OISE - ELECTIONS LEGISLATIVES MARS 1993

FIDELITE ET CONVICTION



FABRICE SAUSSEZ

Député Suppléant (1988-1992), candidat gaulliste indépendant

La campagne électorale se termine.
Vous allez maintenant décider.
Je vous demande de faire d'abord le choix de la fidélité. Votez pour un candidat que vous connaissez, qui agit ici sur le terrain, depuis 10 ans et qui surtout ne vous abandonnera pas et exercera le mandat issu de votre confiance.
Je vous propose aussi d'exprimer vos convictions. Vous voulez le changement. A la fois pour en finir avec 12 ans d'échec socialiste et pour désigner à l'Assemblée nationale des hommes nouveaux.
En dehors des appareils, je ne dépendrai que de vous. Cette indépendance est votre meilleure garantie.
Depuis mon adolescence, je n'ai jamais varié dans mes engagements. Vous ne prenez aucun risque à élire un candidat gaulliste indépendant.

Oui, Fidélité et Conviction, c'est ce choix que je vous propose avec Andrée MARCHE, conseillère municipale de Pontoise, candidate suppléante.
Ne vous laissez pas dicter votre conduite.
Il n'y a ni mots d'ordre, ni chasses gardées de professionnels de la politique.
Il y a, dans le secret de l'isoloir, la décision libre et en conscience de chacune et de chacun d'entre vous.
Je compte sur vous. A dimanche.

Fabrice Saussez

20 MESURES D'URGENCE POUR RÉUSSIR L'APRÈS SOCIALISME

1 - Réhabiliter l'enseignement technique et professionnel, développer la formation en alternance avec notamment 100 000 places d'apprentis en plus.

2 - Diminuer les charges des entreprises, notamment des PME-PMI pour leur permettre d'embaucher. Il s'agit en particulier de transférer progressivement la charge des cotisations familiales sur le budget de l'Etat. Cette mesure permettra aussi d'augmenter le salaire direct perçu par le salarié.

3 - Relancer le secteur du bâtiment avec la construction de 100 000 logements de plus par an. Chaque logement construit correspond à 1,5 emploi en plus.

4 - Aider à la création de nouvelles formes d'emplois de proximité, aides ménagères, gardes d'enfants, aides malades, développer le travail à temps partiel notamment pour les femmes.

5 - S'opposer par tous les moyens (rétablissement des contrôles d'identité, reconduite aux frontières, création d'un corps d'officiers de l'immigration) à l'immigration clandestine qui conduit, chaque année, 150 000 étrangers à concurrencer illégalement les travailleurs français.

6 - Reprendre la privatisation d'activités qui n'ont rien à voir avec le service public pour dégager plus de 50 milliards de francs sur 3 exercices et financer les nouvelles priorités économiques et sociales.

7 - Réformer l'impôt sur le revenu, réduire le nombre de tranches et baisser les taux, ramener le taux maximal à 50 %, permettre la déduction de la CSG.

8 - Alléger l'impôt sur les successions, beaucoup trop lourd en France.

9 - Défendre nos intérêts dans les négociations internationales. L'accord du GATT doit être rejeté en bloc. Obtenir de la Communauté Européenne des mesures d'accompagnement et des compensations financières à la réforme de la PAC (le pourcentage de nos agriculteurs touchés par la réforme est 3 fois plus élevé que la moyenne communautaire).

10 - Arrêter la désertification rurale par un ensemble de mesures : concours, via la DGF, aux petites communes rurales, maintien des services publics dans les villages, programme spécial d'infrastructures routières et ferrovières pour le désenclavement, implantation d'activités, notamment commerces polyvalents, tourisme vert et artisanat dans les zones rurales.

11 - Recentrer l'école primaire sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et du calcul.

12 - Associer, pour rapprocher éducation et débouchés, les collectivités locales et les entreprises, au choix des filières d'enseignement et à la définition des programmes.

13 - Donner à chaque enfant un chèque-formation orienté notamment vers la seconde chance pour ceux qui ont abandonné prématurément leur scolarité.

14 - Instituer un délit d'atteinte à l'environnement sur le principe "pollueur = payeur".

15 - Créer un service national vert permettant à 10 000 appelés du contingent de se consacrer à des tâches utiles à la protection de la nature.

16 - Soutenir financièrement la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchêts.

17 - Renforcer la sécurité, première des solidarités à l'égard des personnes âgées ou isolées par le renforcement des effectifs et le développement de l'ilôtage.

18 - Sauvegarder notre système de retraite par l'instauration de la retraite à la carte et la création d'un fonds de garantie des retraites financé par les recettes des privatisations.

19 - Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées qui ont perdu leur autonomie par le versement d'une allocation de dépendance. Faciliter l'insertion des personnes handicapées (services à domicile, aide à l'appareillage, accueil en milieu scolaire, développement des centres de travail).

20 - Lancer un programme d'urgence pour le logement des sans-abri avec des fonds d'aide locaux alimentés par la mise à disposition ou la vente de terrains domaniaux.



DIMANCHE 21 MARS

VOTEZ

FABRICE SAUSSEZ
ANDRÉE MARCHE

Vu le candidat